



**DÉCLARATION DE**

**S.E. AMB. BANKOLE ADEOYE**

**COMMISSAIRE AUX AFFAIRES POLITIQUES, A LA PAIX ET A LA SECURITE**

**COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

**À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DE LA 2021E JOURNÉE AFRICAINE  
DES DROITS DE L'HOMME**

**SOUS LE THÈME :**

**"LES DROITS DE L'HOMME EN AFRIQUE 40 ANS APRÈS L'ADOPTION DE LA  
CHARTRE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES".**

**21 OCTOBRE 2021**

**Chers amis africains :**

Je voudrais, à l'occasion de la commémoration de la Journée Africaine des Droits de l'Homme (JADH), ce jeudi 21 octobre 2021, souhaiter à tous une "**bonne journée africaine des droits de l'homme 2021**".

Je suis heureux de transmettre à tous les Africains et amis de notre cher continent l'espoir et l'engagement renouvelés en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme et des peuples tels que consacrés par la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).

Chaque année, la Journée africaine des droits de l'homme est célébrée le 21 octobre pour marquer l'entrée en vigueur de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (la Charte), le traité fondateur du système africain des droits de l'homme et des peuples.

Cette année, la célébration se déroule sous le thème "**Les droits de l'homme en Afrique 40 ans après l'adoption de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples**".

La commémoration de cette année est l'occasion de faire le point sur le parcours de quatre décennies de la Charte africaine et de réfléchir à l'état actuel des droits de l'homme et des peuples en Afrique. Cette année, la commémoration de la Journée africaine des droits de l'homme sert à réaffirmer l'engagement de toutes les parties prenantes, y compris les États parties à la Charte, ainsi que la société civile africaine, en faveur de la promotion et de la protection des droits et libertés consacrés par la Charte, comme base de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de la construction de l'Afrique que nous voulons.

Mesdames et Messieurs :

La commémoration des droits de l'homme a des significations différentes selon les personnes dans le monde. Pour nous, Africains, c'est un rappel de notre histoire passée - les violations passées des droits de l'homme, y compris le déni de l'autodétermination politique par la colonisation et l'apartheid - et une réflexion sur la situation actuelle des droits de l'homme avec la détermination de ne plus jamais permettre la répétition des

violations des droits de l'homme sur notre continent. Cela signifie également un réengagement envers les valeurs et les principes que représentent les droits de l'homme.

La célébration de cet événement aujourd'hui vise également à promouvoir une paix durable et pérenne qui ouvrira la voie au développement que nous voulons et méritons tous en tant qu'Africains.

Alors que nous sommes aux prises avec les défis de la pandémie de COVID-19 - les violations des droits de l'homme continuent ainsi que la pauvreté et le chômage.

Il faudra cependant noter que des développements importants sont en cours en Afrique, notamment la récente adoption et le lancement du plan d'action décennal continental pour les droits de l'homme.

Cette initiative clé nécessite notre engagement collectif pour garantir son impact et sa durabilité. L'Union africaine et ses États membres ne peuvent accomplir seuls cette énorme tâche. Toutes les mains, y compris celles de la société civile, des médias et du secteur privé, doivent être sur le pont pour la pleine réalisation de l'objectif des droits de l'homme et des peuples. Cet engagement ne permettra pas seulement d'approfondir la culture des droits de l'homme sur notre continent, il restera le chemin le plus sûr vers le programme de transformation sociale et politique de l'Afrique.

Alors que l'Afrique continue de se débattre avec le défi de l'insécurité et du sous-développement, de nombreuses initiatives de paix ont été lancées sur le continent. De vastes quantités de ressources et d'énergie ont également été consacrées à l'élaboration et à la promotion d'accords de paix. Il est donc temps pour nous tous, en tant qu'Africains, de nous réengager dans les processus de consolidation de la paix en cours en Afrique, afin de promouvoir la culture de la paix, de la sécurité et du respect des droits de l'homme sur le continent.

À cette fin, l'Union africaine a décidé de collaborer davantage avec les États membres, les communautés économiques régionales, le secteur privé, les partenaires de développement, les organisations de la société civile et les médias, entre autres, afin de poursuivre sa mission consistant à construire un continent uni, prospère et pacifique.

Au nom de la Commission de l'Union africaine, je souhaite à tous les Africains et amis de l'Afrique une bonne 2021 "Journée africaine des droits de l'homme".

Je vous remercie